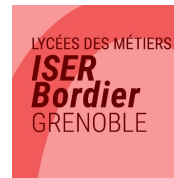


**CAP ATMFC***Assistant(e) Technique en Milieux Familial et Collectif***Présentation Formation**

*Cette formation est destinée à toutes les personnes désireuses de travailler en milieu collectif (hôpital, maison de retraite, cantine, crèche, centre de loisirs ou de vacances) ou dans toute structure regroupant un panel de travailleurs familiaux (aide-ménagères.....).*

*Durant les deux années de la formation, vous allez acquérir de nombreuses compétences techniques et professionnelles ainsi que de multiples savoir-faire vous permettant de proposer vos services aux familles et aux collectivités.*

*Vous pourrez travailler seul ou en équipe et réaliser tout ou partie des activités suivantes :*

- *entretien des espaces de vie*
- *entretien du linge et des vêtements*
- *préparation des repas*

*Vous devrez travailler dans le respect des consignes et de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité*

**Profil requis :**

*Sérieux, courtois et respectueux, vous possédez le sens du service et vous êtes soucieux du bien-être d'autrui. Vous êtes capable de travailler en autonomie ou en équipe en fonction des besoins.*

**Parcours professionnel**

*A la fin de ces deux années de formation, vous pouvez décider de poursuivre vos études en préparant, soit un diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES), soit une Mention complémentaire d'aide à domicile.*

*Les débouchés professionnels qui s'ouvrent à vous sont nombreux, aussi bien dans le secteur public que dans le privé*

**Contenu de la formation**

*Heures de formation pour les 2 années :*

*Enseignement Professionnel = 1045 heures*

*3 domaines professionnels :*

- *Production alimentaire et service*
- *Entretien des locaux*
- *Entretien du linge*

*Enseignement Général = 467.5 heures*

*Travail interdisciplinaire (matières professionnelles et générales) permettant la réalisation de projet (buffets, organisation d'événement avec buffets)*

*Consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation = 192.5 heures*

*Soit 30 heures de cours par semaines majoritairement en enseignement professionnel dans les 3 domaines précédemment cités*

*Période de Formation en Milieu Professionnel :*

*14 semaines sur le cycle dont :*

*70 heures au domicile privé et 12 semaines en structure collective.*

*ADMR, ADPA, et toutes structures de l'aide à domicile pour le "domicile" et EHPAD, Foyer Logement, Ecoles, CHU, restaurant de collectivité... pour les « structures » .*

**Durée**

*2 années scolaires...*

**Profil Formateur**

*Enseignants de l'Education Nationale...*